

Strasbourg, le 7 septembre 2023

Avec le dividende sociétal, Crédit Mutuel Alliance Fédérale renforce son soutien aux associations de proximité avec un package bancaire solidaire gratuit : compte, carte, application mobile et, bien sûr, conseiller dédié...

Si le monde associatif subit les conséquences de l'inflation ou de la baisse des subventions, il ne connaît pas la crise des vocations. Avec près de deux Français sur cinq qui sont membres d'au moins une association, le dynamisme et le rôle très positif de l'engagement associatif sont confirmés par l'enquête exclusive menée par Ipsos pour Crédit Mutuel Alliance Fédérale¹.

Grâce au dividende sociétal, le groupe mutualiste renforce son soutien au secteur avec une offre de bancassurance, au plus près de leurs besoins, 100 % exonérée de frais². Une nouvelle étape du mutualisme de la preuve.

Soutenir les associations qui renforcent la cohésion des territoires, c'est la promesse forte de la dernière mesure décidée par Crédit Mutuel Alliance Fédérale en faveur du monde associatif. Partenaire bancaire majeur du monde associatif, avec près de 300 000 structures clientes, le groupe mutualiste lance une offre solidaire à destination des associations culturelles, sportives et de loisirs de proximité.

Compte, carte, appli 100 % gratuits aux associations culturelles, sportives et de loisirs, une nouvelle étape du mutualisme de la preuve

A partir du 7 septembre 2023, les associations culturelles, sportives et de loisirs de proximité seront exonérées à 100 % de tous les frais de fonctionnement liés à la gestion de leur compte au sein de nos 4 500 caisses de **Crédit Mutuel** et agences du **CIC**. Plus de 134 000 associations clientes du Crédit Mutuel et du CIC y sont éligibles, tandis que l'offre solidaire est également ouverte aux nouvelles entrées en relation.

Concrètement, les associations éligibles seront dispensées de frais pour bénéficier des services dont elles ont besoin au quotidien pour assurer leurs missions : tenue de compte, carte bancaire, banque à distance, assurance moyen de paiement et surtout un conseiller dédié au sein d'une agence bancaire locale.

Cette nouvelle initiative vient renforcer l'engagement de Crédit Mutuel Alliance Fédérale auprès des associations.

Package bancaire solidaire 100 % exonéré de frais pour les associations éligibles ²	
Tenue de compte	0 € / mois
Carte bancaire	0 € / mois
Banque à distance	0 € / mois
Assurance moyen de paiement	0 € / mois
Conseiller dédié	0 € / mois
Agence locale	0 € / mois
Garantie Responsabilité Civile des dirigeants jusqu'à 50 000 euros	0 € / mois
Solution d'encaissement Pay Asso	0 € / mois

« Première banque à avoir adopté le statut d'entreprise à mission, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a toujours démontré son engagement auprès des associations. Après avoir offert notre solution d'encaissement de cotisation Pay Asso et l'assurance responsabilité civile des dirigeants bénévoles aux associations culturelles, sportives et de loisirs, nous franchissons une étape supplémentaire avec notre offre solidaire. Les associations éligibles seront désormais exonérées à 100 % de tous les frais de fonctionnement liés à la gestion de leur compte² », déclare **Daniel Baal**, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Le package bancaire solidaire, une mise en œuvre concrète du dividende sociétal en soutien de ceux qui s'engagent



Crédit Mutuel Alliance Fédérale a annoncé en début d'année 2023 la création du dividende sociétal. Cette mesure consiste à affecter chaque année 15 % de son résultat net au financement de projets de transformation environnementale et solidaire au plus près des territoires (525 millions d'euros en 2023).

Pour participer activement à changer la société pour un modèle plus inclusif et plus durable, le groupe mutualiste complète son soutien aux associations² en leur mettant gratuitement à disposition toute son offre bancaire. La charge relative au package bancaire solidaire sera affectée à ce dividende sociétal.

Avec cette mesure, Crédit Mutuel Alliance Fédérale souhaite ainsi participer activement à soutenir l'engagement des Français qui ne se dément pas malgré la hausse du coût de la vie, comme le souligne notre enquête. Deux Français sur cinq (39 %) sont membres d'au moins une des 1,5 million d'associations présentes sur le territoire. Les structures sportives (47 %) et les associations artistiques, éducatives et environnementale (31 %) se retrouvent au sommet de ce classement puisqu'elles concernent plus de deux Français sur trois³.

L'engagement des associations est plébiscité par huit Français sur dix (80 %). En effet, ils saluent autant leurs actions en faveur de la dynamique des territoires et du lien social que le rôle indispensable des bénévoles pour la cohésion sociale.

Bénéfique pour la société, l'engagement associatif profite pleinement à leurs adhérents et bénévoles. Il permet de conserver du lien social pour plus d'un membre sur deux (53 %), mais aussi de développer de nouvelles compétences (40 %) et même de devenir une meilleure personne (35 %).

Si le monde associatif subit les conséquences de l'inflation ou de la baisse des subventions, il ne connaît pas la crise des vocations. Pas moins de 15 % des Français prévoient de franchir le pas de leurs structures en devenant adhérent ou bénévole cette année. Une dynamique qui conforte le bien-fondé de notre action.

¹ Etude Ipsos menée pour Crédit Mutuel Alliance Fédérale et Pay Asso auprès d'un échantillon national représentatif de 1 700 répondants âgés de 18 à 75 ans du 4 août au 9 août 2023. L'intégralité de l'enquête est disponible sur demande.

² Associations exerçant une activité de nature culturelle (artistiques, éducatives, environnementale...), sportive ou de loisirs de moins de 3 salariés disposant d'un Eurocompte Association Tranquillité ou Contrat Professionnel Association. Détail des services compris dans les offres Eurocompte Association Tranquillité au Crédit Mutuel ou Contrat Professionnel Association au CIC dont la documentation est accessible sur cic.fr et creditmutuel.fr.

³ En tenant compte des Français qui ont adhéré à plusieurs associations, cette proportion atteint 69 %.

Contacts presse - Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Aziz Ridouan – 06 01 10 31 69 – aziz.ridouan@creditmutuel.fr

Communication corporate – 03 88 14 84 00 – com-alliancefederale@creditmutuel.fr

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France, avec plus de 77 000 collaborateurs au service de plus de 30 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre multiservice à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles, via ses 4 500 points de vente.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe les caisses de Crédit Mutuel des fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand), Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC.

Plus d'informations sur creditmutuelalliancefederale.fr